

AVIS AUX PORTEURS/ACTIONNAIRES

Nous vous informons de la décision de la Société de Gestion ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GmbH, succursale française, d'ajouter la classe d'actifs « titres intégrant des dérivés » au prospectus des OPC suivants :

- Allianz Euro High Yield (part RC : FR0010032326 ; part RD : FR0007472691 ; part IC et/ou D : FR0010371609 ; part ID : FR0010959916 ; part IT D : FR0011530096 ; part MC : FR0013285012) ;
- Allianz Cash Facility Fund (part R1/D: FR0013087053; part I2/D: FR0013090651; part I3/D: FR0013090669);
- Pfizer Sérénité ; (action C : FR0013326253).

Les autres caractéristiques des OPC demeurent inchangées. Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et n'a aucun impact sur votre OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque.

La documentation réglementaire des OPC sera actualisée en conséquence à compter du 13 février 2026.

Nous vous invitons à vous référer aux prospectus et DIC des OPC pour de plus amples informations. Ces documents sont tenus à votre disposition au siège social de la Société de Gestion ou de sa succursale française ou sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.